



## NORD SHOGUN

Association à but non lucratif (loi 1901), *reconnue d'intérêt général*  
Déclarée en Préfecture du Nord sous le N° 5/16574 du 14.12.1981 (9220)

RNA : W59013137 - SIRET : 528 216 443 00028 - APE : 93.12 Z

Siège social : Salle George Sand – 45 bis rue de Guéret 59155 Faches Thumesnil – France

Adresse de la correspondance : 25 ruelle de la Croix Barbet 62136 Richebourg – France

Affiliée à la FAMEDA, Fédération Arts Martiaux Et Disciplines Associées,

Affiliée à la FFBA, Fédération Française du Bénévolat Associatif, reconnue d'utilité publique n° 5924753

contact@nordshogun.fr - <https://www.nordshogun.fr>



### CERTIFICAT D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE D'UN SPORT

Je, soussigné(e), Docteur \_\_\_\_\_

certifie avoir examiné ce jour :  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_

et n'avoir pas constaté de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique des activités physiques et sportives en général, et plus particulièrement :

#### la pratique des arts martiaux et des sports de combat,

OUI	NON
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

en cours collectif (*l'association ne dispense pas de cours particulier*),

en compétition.

Ce certificat médical est établi pour faire valoir ce que de droit et remis en mains propres à l'intéressé.

Date : \_\_\_\_\_

Cachet du médecin

Signature du médecin

**Les sports à risques sont établis à l'article 5 de l'arrêté n° 200 CM du 15 février 2018 comme suit :** La plongée subaquatique ; Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté, l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ; Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ; Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur, à l'exception du modélisme automobile radioguidé ; Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef, à l'exception de l'aéromodélisme ; Le rugby à XV, rugby à XIII, rugby à XII, rugby à X, rugby à VII, rugby à V ; Le football américain à XI, football américain à VIII.